

- ☐ Nouvelle inscription
- ☐ Renouvellement

## Fiche d'inscription

### Maison des Arts Plastiques Rosa Bonheur

#### CIVILITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

#### POUR LES – DE 18 ANS

##### Mère

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

##### Père

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse :

.....  
 .....  
 .....

E-mail : .....

☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations culturelles par voie électronique.

→ Souhaitez-vous faire valoir un besoin spécifique pour votre enfant ?

.....  
 .....

→ L'élève est-il porteur de handicap nécessitant des adaptations matérielles ou pédagogiques ?

.....  
 .....  
 .....

#### POUR LES ADULTES

Adresse :

.....  
 .....  
 .....

Numéro de téléphone : .....

E-mail : .....

☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations culturelles par voie électronique.

#### Mention RGPD

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la ville de Chevilly-Larue pour la gestion des inscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du Règlement européen sur la protection des données). Les données seront conservées durant les durées de conservation auxquelles la ville de Chevilly-Larue est soumise. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation au traitement de vos données. Vous disposez aussi du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Déléguée à la Protection des Données (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits):

- Par courriel: dpo@ville-chevilly-larue.fr
- Par courrier postal: Mairie de Chevilly-Larue Déléguée à la Protection des Données –DPO Service juridique 88 avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue Cedex

VERSO À REMPLIR

## Choix des cours

### ENFANTS

#### Arts plastiques

- 5 > 6 ans : Mardi, 17h à 18h, *Sophie*
- 6 > 8 ans : Mercredi, 10h à 12h, *Marjorie*
- 8 > 10 ans : Mercredi, 13h30 à 15h30, *Marjorie*
- 8 > 10 ans : Jeudi, 17h à 19h, *Marjorie*
- 6 > 8 ans : samedi, 10h à 12h, *Marjorie*

#### Arts plastiques – Arts numériques

- 8 > 12 ans : Mercredi, 13h30 à 15h30, *Fulvia*

### ADOLESCENTS

#### Arts plastiques – 10 > 15 ans

- Mercredi, 13h30 à 15h30, *Philippe*

#### Bande dessinée – 11 > 18 ans

- Mercredi, 15h30 à 17h30, *Philippe*

#### Arts plastiques – 11 > 18 ans

- Mercredi, 15h30 à 17h30, *Marjorie*
- Samedi, 10h à 12h, *Octavio*

## ADULTES

Cochez le cours où vous étiez inscrits en 2025/26.

Si vous souhaitez changer de cours, rendez-vous au forum de la rentrée, samedi 5 septembre, au **gymnase Déricbourg**.

Important :

**Pour bénéficier d'un deuxième cours, rendez-vous lundi 14 septembre 2026 à 14h, après les nouvelles inscriptions du forum de la rentrée. Sous réserve des places disponibles.**

#### Arts graphiques

- Mardi, 9h30 à 12h30, *Fabienne*

#### Dessin / peinture

- Jeudi, 14h à 17h, *Marjorie*
- Samedi, 14h à 17h, *Marjorie*
- Lundi, 19h à 22h, *Octavio*

#### Volume / Arts plastiques

- Samedi, 14h à 17h, *Octavio*

#### Modèle vivant

- Vendredi, 18h30 à 20h30, *Marjorie*

## Autorisation de diffusion de l'image de votre enfant mineur

**J'autorise**

**Je n'autorise pas**

La diffusion de l'image de mon enfant aux fins d'un éventuel reportage ou pour la confection d'un support de communication (affiches, flyers,...) en lien avec les activités de la Maison des Arts Plastiques Rosa Bonheur.

## Autorisation de sortie à la fin des cours

**J'autorise**

**Je n'autorise pas**

Mon enfant à quitter la structure sans l'accompagnement d'un adulte. Cette autorisation décharge la ville de Chevilly-Larue de toute mise en cause de sa responsabilité quelle qu'elle soit, une fois que l'enfant aura quitté la structure. Personnes autorisées à venir chercher votre enfant : .....

## Règlement intérieur

Je soussigné(e) ..... Certifie avoir pris connaissance que toute demande de radiation est à adresser **obligatoirement par écrit**, à la direction de la Maison des Arts Plastiques Rosa Bonheur et que **tout désistement n'est admis que dans les cas pouvant être établis (maladie, décès, chômage, déménagement, ...)**, tel que spécifié dans le règlement intérieur de l'établissement. Toute année est due dans son intégralité.

Date et signature (obligatoire) :